

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CD709

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 9

Supprimer l'alinéa 27.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer cette nouvelle mission d'appui technique et d'expertise auprès des acteurs socio-économiques dans leurs actions en faveur de la biodiversité, car elle paraît trop large.